

La relation commune et école, entre temps scolaire et périscolaire

La journée d'un enfant se déroule, en période scolaire, sur une durée qui alterne temps périscolaire et temps scolaire. Sur toute cette durée, la commune est présente partageant ces temps avec l'Education Nationale et les associations.

Très investie la commune, si elle a des obligations en matière scolaire, a depuis longtemps mis en œuvre des moyens, pour accompagner la réussite scolaire, au-delà de ce que la loi lui impose à la fois pour faire face aux évolutions des modes de vie des parents d'élèves mais aussi pour permettre le maintien des populations sur place.

Les différentes réformes de l'éducation nationale concernant les temps de l'enfant à l'école mais aussi l'évolution des comportements des parents ont créé un contexte qui fait qu'entre la volonté d'accompagner la réussite scolaire des enfants et les contraintes budgétaires, il est important de mieux apprécier quelles sont les obligations de la commune, entre temps scolaire et périscolaire, mais aussi en prenant en compte la réforme des territoires et les craintes légitimes qu'elle suscite.

Objectifs

- . Mieux appréhender leurs obligations en matières scolaires au regard de celles pratiquées dans leur commune,
- . Etablir un plan d'actions sur les mesures à prendre,
- . Etablir une évaluation des moyens mis en œuvre au regard des résultats obtenus.

L'école de la confiance : les principales mesures

Schéma d'une journée, d'une semaine d'école aujourd'hui

Le temps périscolaire matin

Le petit déjeuner

Le temps scolaire

Les obligations de la commune sur le temps scolaire

- . Ecole publique
 - les obligations de la commune
 - Les ATSEM
 - Les apports de la commune sur le temps scolaire (sécurité routière, sécurité, développement durable...)
 - Le Conseil d'école
- . Ecole privée
 - L'existence matérielle des écoles privées

La pause méridienne

Les temps du repas

Les modes d'organisation : municipal ou associatif, le règlement intérieur, le PAI, etc.

La loi agriculture et alimentation de 2018

Le temps sur la cour

Le temps périscolaire soir

Le temps des activités péri éducatives supplémentaires

- . PEDT

Fonctionnement, mode de financement

- . Le plan mercredi

Le départ des enfants

La caisse des écoles, la coopérative scolaire

Transfert de la compétence scolaire et des activités périscolaires à la communauté de communes

Méthodes pédagogiques

- Présentation par powerpoint
- Remise du document aux participants